

BAACC - Fichier national des accidents corporels de la circulation routière: Bulletins d'analyse des accidents corporels de la circulation

Responsable(s) :Truffier Marcel

Date de modification : 20/02/2013 | Version : 1 | ID : 1123

Général

Identification

Nom détaillé Fichier national des accidents corporels de la circulation routière: Bulletins d'analyse des accidents corporels de la circulation

Sigle ou acronyme BAACC

Thématiques générales

Domaine médical Traumatologie

Pathologie, précisions Accidents

Déterminants de santé Addictions et toxicomanie

Mots-clés Accidents, circulation, route

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable Truffier

Prénom Marcel

Adresse 2 Rue de Bruxelles 59019 LILLE

Téléphone +33 (0)3 20 49 62 26

Email marcel.truffier@developpement-durable.gouv.fr

Organisme CETE Nord

Collaborations

Financements

Financements Publique

Précisions Etat

Gouvernance de la base de données

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)
---	--

Statut de l'organisation	Secteur Public
--------------------------	----------------

Contact(s) supplémentaire(s)

Caractéristiques

Type de base de données

Type de base de données	Bases de données administratives pertinentes pour la santé
-------------------------	--

Origine du recrutement des participants	Via un fichier de population
---	------------------------------

Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle	Non
---	-----

Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon	Recueil systématique après accident.
--	--------------------------------------

Objectif de la base de données

Objectif principal	<p>Connaitre de façon exhaustive les accidents de la circulation routière ayant fait au moins un blessé léger dans le but de réaliser des études permettant de définir et évaluer les politiques de sécurité routière.</p> <p>En particulier, mesurer la fréquence des accidents en fonction des situations et, dans la mesure du possible, prendre en compte l'exposition au risque. Mesurer l'implication de la route, du véhicule, de l'utilisateur, des comportements, de la vitesse, de l'alcool ...</p> <p>Réaliser des séries chronologiques.</p> <p>Développer des axes de recherche à partir de ce fichier (exemple: recherche médicaments/accidents de la route, appariement avec les données de la CNAM).</p>
--------------------	--

Critères d'inclusion	<p>Ensemble des accidents de la circulation routière survenu en France.</p> <p>Le fichier existe en état d'être exploité depuis 1978. Il contient, en 2012, à peu près 4 millions d'accidents.</p>
----------------------	--

Type de population

Age	Nouveau-nés (naissance à 28j) Nourrissons (28j à 2 ans) Petite enfance (2 à 5 ans) Enfance (6 à 13 ans) Adolescence (13 à 18 ans) Adulte (19 à 24 ans) Adulte (25 à 44 ans) Adulte (45 à 64 ans) Personnes âgées (65 à 79 ans) Grand âge (80 ans et plus)
-----	--

Population concernée	Population générale
----------------------	---------------------

Sexe	Masculin Féminin
------	---------------------

Champ géographique	National
--------------------	----------

Détail du champ géographique	France métropolitaine et DOM compris depuis 2004
------------------------------	--

Collecte

Dates

Année du premier recueil	1978
--------------------------	------

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus)	> ou égal à 20 000 individus
--	------------------------------

Détail du nombre d'individus	2008: 76767 injury accidents
------------------------------	------------------------------

Données

Activité de la base	Collecte des données active
---------------------	-----------------------------

Type de données recueillies	Données déclaratives Données biologiques Données administratives
-----------------------------	--

Données déclaratives, précisions	Face à face
----------------------------------	-------------

Données biologiques, précisions	Alcoolémie et dépistage de stupéfiants.
---------------------------------	---

Données administratives, précisions	Bulletin BAACC (annexe du procès verbal après accident) Contenu des BAAC : - Caractéristiques et lieux de l'accident. - Description du/des véhicule(s) en cause. - Description du/des usager(s) impliqué(s) (place dans la véhicule, catégorie, gravité, CSP, sexe, date de naissance, lieu de résidence, type de
-------------------------------------	---

trajet, utilisation d'un équipement de sécurité?). - Un localisant pour les accidents en milieu urbain.

Existence d'une biothèque	Non
Paramètres de santé étudiés	Événements de santé/morbidité Événements de santé/mortalité Consommation de soins/services de santé
Consommation de soins, précisions	Hospitalisation Consultations (médicales/paramédicales)
Modalités	
Mode de recueil des données	Tout accident corporel de la circulation routière doit faire l'objet d'un BAAC (bulletin d'analyse d'accident corporel de la circulation), rempli par le service de police ou de gendarmerie compétent (près de 3500 points de collecte). La remontée des BAAC emprunte un circuit différent selon qu'ils ont été établis par les services de gendarmerie ou de la police nationale. Les informations sont centralisées in fine à l'ONISR où elles subissent de nombreux contrôles et corrections. Pour l'alcool : lorsque les forces de l'ordre arrivent sur les lieux d'un accident de la circulation, elles doivent contrôler l'alcoolémie de tous les conducteurs impliqués et le cas échéant des piétons (dépistage et mesure du taux d'alcoolémie par prise de sang pour les usagers décédés ou grièvement blessés, éthylo-test pour les indemnes et les blessés légers). Ces informations sont consignées dans le BAAC.
Suivi des participants	Non
Appariement avec des sources administratives	Non
Sources administratives appariées, précisions	Le fichier est établi par consolidation des bulletins BAACC établis.
Valorisation et accès	
Valorisation et accès	
Lien vers le document	http://www.securiteroutiere.gouv.fr/medias-outils/documentation/bibliographie
Accès	
Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données)	Contactez les responsables scientifiques.

et délais de mise à disposition)

Accès aux données agrégées

Accès restreint sur projet spécifique

Accès aux données individuelles

Accès restreint sur projet spécifique